

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 34 (1905)

Heft: 12

Rubrik: Conférence du corps enseignant broyard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blée pour l'empressement, l'attention et la bonne volonté qu'ils ont apportés à cette réunion.

Puis, M. Maradan, instituteur à Ecuwillens, clôt la séance en déclamant avec l'âme et le brio qu'on lui connaît, l'émouvante poésie de Victor Hugo « La conscience ». Aussi, est-il vigoureusement acclamé.

Nous nous rendons ensuite à l'hôtel de l'Etoile où un excellent dîner nous est servi. M. Bæchler, instituteur à Villars-sur-Glâne, remplit, comme d'habitude, les fonctions de major de table. Inutile de dire que sous son habile direction les toasts, les chants, les productions humoristiques n'ont cessé de se succéder.

N'oublions pas d'ajouter que nous avons eu l'honneur et le grand plaisir, d'avoir au milieu de nous M. l'abbé Dr Singy, rév. curé de Villars-sur Glâne, un vrai ami de l'instituteur, sans oublier notre dévoué directeur de chant, M. Galley, professeur, qui a dirigé la partie musicale.

Cette modeste réunion laissera dans le cœur de chaque participant les meilleurs et les plus agréables souvenirs.

LAMBERT, AUG. inst. à Corserey,
secrétaire.



Conférence du corps enseignant broyard

Le 18 mai, le corps enseignant du 1^{er} arrondissement s'est réuni à Cugy, en conférence ordinaire, sous la présidence de M. Barbey, inspecteur. M. le préfet de Weck, MM. les révérends curés de Cugy, Fétigny, Montagny et Montbrelloz, ainsi que M. Miédinger, directeur, assistaient aussi à cette réunion.

En ouvrant la séance, M. le Président exprime la douleur que nous avons éprouvée en apprenant la mort de M. Roulin, instituteur à Gletterens. Son souvenir restera vivant dans nos cœurs, comme il l'est dans celui de tous ceux qui l'ont connu.

M. l'Inspecteur aborde ensuite les tractanda suivants :

I. Compte rendu des examens officiels et interprétation du programme pour 1905-1906.

II. Les Mutualités scolaires Lecture des conclusions du rapport de M. Macheret, instituteur à Bussy.

III. Le Musée scolaire en rapport avec le livre unique Lecture du rapport de M. Marmy, instituteur à Russy.

IV. Conférences régionales d'été.

V. Divers.

I. Compte rendu des examens officiels et interprétation du programme pour 1905-1906.

1^o *Observations générales.* — a) Les *prescriptions de la circulaire* adressée à l'occasion des examens de printemps doivent être

exécutées ponctuellement. Quelques maîtres n'en tiennent pas assez compte ; cette négligence est toute à leur préjudice.

b) *L'attitude du maître* pendant l'examen est curieuse à constater. Un bon maître sait choisir le juste milieu entre l'énerverment de celui qui se transforme en machine à souffler et le flegme de l'indolent qui suit, impassible, les péripéties de l'examen.

c) *Tenue des cahiers*. — Sur ce point, il y a progrès. Il ne faut pas oublier d'indiquer la date, le genre et le but de l'exercice ; l'élève alors tendra davantage à réaliser ce but. Le cahier de méthode a rendu des services. Ce cahier, tenu régulièrement, doit être le miroir de l'école. On emploie trop l'ardoise. Tout exercice devrait paraître dans le cahier qui permet des corrections plus complètes et plus efficaces.

d) *Tenue des registres*. — Les registres sont très bien tenus dans la plupart des écoles. Quelques négligents n'envoient pas régulièrement leurs rapports. Tout se lie d'ailleurs chez ces maîtres. La tenue sérieuse du journal de classe est une condition indispensable de progrès.

e) *Discipline et éducation*. — Quel contraste dans nos classes ! Ici, règne une discipline basée sur une certaine énergie mêlée de douceur ; là, discipline nulle : le maître s'époumone au milieu de la marée montante des mille bruits dont la classe est remplie. — Se contenter d'instruire les enfants sans les éduquer, c'est en faire de petits ours intelligents. L'éducation et l'instruction doivent se lier. Toutes les leçons nous fournissent l'occasion de former le cœur et la volonté de l'enfant. N'oublions jamais l'influence considérable exercée sur une jeune génération par l'exemple du maître.

f) *Matériel d'enseignement. Mobilier scolaire*. — Le matériel intuitif est généralement insuffisant. Les maîtres doivent signaler les objets manquants et s'intéresser à ce que les décisions prises le jour de l'examen par les autorités s'exécutent. La Direction a publié dans le *Bulletin* un modèle de banc réunissant l'esthétique au pratique et conforme, en même temps, aux exigences de l'hygiène. Avis aux communes possédant des bancs qui tombent de vétusté.

2^o *Histoire sainte et catéchisme*. — Donnons le temps qui revient à l'étude du catéchisme. L'histoire sainte n'est pas assez enseignée au cours inférieur. Dans cette branche aussi, il faut analyser les faits et ne pas négliger l'emploi des tableaux et de la carte.

3^o *Lecture et récitation*. — Parmi les nouveaux élèves, trop peu lisent au 1^{er} novembre. Les deux sections doivent être réunies au 15 novembre. La méthode de lecture Horner est insuffisamment connue. Il y a des progrès à réaliser encore au point de vue de la prononciation et de l'accentuation. Le compte rendu est trop textuel. Il faut y remédier en guidant l'enfant par des questions adroitement posées, au cours inférieur déjà. La lecture, en général, doit être plus approfondie.

La récitation manque parfois de naturel. Ici, le maître doit donner l'exemple. Les récitations d'ensemble sont aussi un bon moyen d'arriver à un ton naturel. N'oublions pas que le texte des chants doit être appris par cœur.

4^o *Grammaire et orthographe*. — C'est la partie faible. On procède trop par abstraction. La règle doit être déduite de l'exemple. A l'avenir, les élèves posséderont le cahier de grammaire. En tête de chaque exercice figurera l'énoncé de la règle. — On ne fait pas assez observer l'orthographe d'usage dans l'étude d'un texte. —

L'analyse logique est enseignée trop tardivement à l'école ; il faut que l'élève du cours inférieur y soit déjà initié par l'étude de la proposition simple.

5^o *Rédaction*. — Ici, le progrès est très sensible chez les bons maîtres : ce qui prouve l'excellence de la méthode de concentration. Il faut habituer les élèves à rédiger dans tous les genres et sur tous les sujets étudiés. Graduons les difficultés et amenons l'enfant à tirer naturellement parti de ses lectures.

6^o *Écriture*. — Il est intéressant de constater, dans cette branche surtout, combien l'élève est imitateur. Donnons donc nous-mêmes le modèle d'écriture. L'écriture droite est préférable à l'écriture penchée tant au point de vue esthétique qu'au point de vue hygiénique.

7^o *Arithmétique*. — La différence très grande des résultats obtenus prouve que bien des maîtres manquent encore de bons procédés dans l'enseignement du calcul. Les procédés de décomposition paraissent inconnus dans beaucoup d'écoles. Il importe, avec les commençants surtout, de bien ménager les transitions. Les signes, par exemple, doivent venir avant les chiffres. Le calcul oral et le calcul écrit doivent se prêter un mutuel appui et marcher de pair ; mais, dans les procédés d'enseignement, ils doivent être distincts. Dans beaucoup d'écoles, le maître ne provoque pas suffisamment l'activité de l'élève en calcul. Avec les garçons, il faut donner une grande importance à la géométrie.

8^o *Géographie*. — Au cours inférieur, la géographie locale doit être enseignée, et cela d'une manière aussi concrète que possible. Le canton de Fribourg est, en général, mal étudié. Ayons recours à la cartographie qui est le meilleur procédé pour fixer les idées. Il importe surtout de mieux lier les réalités géographiques. Ne négligeons pas non plus, dans cette branche, le côté professionnel.

9^o *Histoire et instruction civique*. — L'enseignement de l'histoire doit tendre davantage à l'éducation des enfants. Il faut faire rechercher les causes morales et les conséquences des faits historiques, porter et faire porter des jugements. Les plans de bataille sont un moyen excellent d'intéresser l'élève. En instruction civique, nous ne concrétiserons jamais assez.

10^o *Sciences naturelles*. — Cette branche doit être enseignée à part. Le dessin est, ici, un auxiliaire indispensable. Quand la leçon s'y prête, n'oublions pas l'application des règles d'hygiène. Sachons aussi profiter de toutes les occasions pour faire admirer les œuvres du Créateur.

11^o *Dessin*. — Dans toutes les classes, on s'est occupé sérieusement de cette branche. C'est à continuer. Les petits doivent dessiner aussi. L'emploi du cahier est préférable à celui des feuilles volantes.

12^o *Chant*. — Le cours inférieur doit apprendre de petits chants par audition. Quelques écoles, trop rares encore, arrivent à de bons résultats pour le solfège. Il faut savoir aussi étudier d'autres chants que ceux qui sont imposés. Cherchons surtout à donner le goût du chant qui contribue puissamment à l'éducation morale de l'enfant.

Pour terminer ce tractandum, M. l'Inspecteur donne lecture de la note moyenne obtenue par chaque école à l'examen officiel de la présente année. Un progrès sensible a été réalisé dans presque toutes les classes.

Le programme pour 1905-1906 est ensuite interprété.

II. Les Mutualités scolaires.

Rapport présenté par M. Macheret, instit. à Bussy.

La lecture des conclusions du rapport est suivie d'une discussion fort intéressante, à laquelle prennent part M. le Préfet, MM. les révérends curés et plusieurs instituteurs M. le Président résume, d'une manière succincte, les différentes opinions émises et remercie le Rapporteur et les maîtres qui ont traité consciencieusement cette question. La discussion qui surgira à la réunion cantonale de Guin nous fixera sur ce sujet d'une actualité si grande.

III. Le Musée scolaire en rapport avec le livre unique.

Rapport de M. Marmy, instit. à Russy.

Après avoir compulsé les trois degrés du livre unique, en annotant toutes les choses qui lui ont paru avoir leur place marquée au Musée scolaire, le Rapporteur les a réparties en neuf classes basées sur la nature et la provenance des objets. Sur la proposition de M. le Préfet, ce rapport sera publié dans le *Bulletin pédagogique*. Nous nous dispensons donc, pour le moment, d'en parler plus longuement. Qu'il nous suffise de dire que cet excellent travail a plu beaucoup aux membres de la conférence. La discussion soulevée à ce sujet a révélé la nécessité de travailler sérieusement à l'établissement d'un Musée scolaire.

IV. Conférences régionales d'été.

Ces conférences auront lieu dans l'ordre suivant :

Cercle de Surpierre, à La Vounaise, samedi 27 mai.

Cercle de Dompierre, à Vallon, mardi 30 mai.

Cercle de Cugy, à Granges-de-Vesin, mercredi 31 mai.

Cercle d'Estavayer, à Morens, samedi 3 juin.

La séance commencera à 2 heures précises de l'après-midi. Une leçon de calcul oral et écrit, avec correction, sera donnée au cours supérieur ainsi qu'un exercice d'application de grammaire avec correction aux cours moyen et inférieur.

V. Divers.

M. le Président nous donne quelques renseignements sur l'organisation scolaire en été et la promotion des élèves aux écoles secondaire et régionale. Vu l'heure avancée, M. l'Inspecteur renvoie à une prochaine conférence deux questions qu'il a traitées sur l'enseignement de la grammaire et du calcul. Avant de terminer la séance, il remercie chaleureusement M. le Préfet, MM. les vénérables membres du clergé et M. le directeur Miédinger de la part active qu'ils ont prise à notre conférence.

L'*Angelus* de midi vient de tinter. Un dîner très bien servi

nous attend à la « Croix d'Or. » Ici, l'on ne dort pas, et la gaieté, plus encore que le major de table, préside au banquet. Notre sympathique inspecteur, M. Barbey, lance la première fusée par un très aimable discours à l'adresse des vénérables membres du clergé, de M. le Préfet et du personnel enseignant. Il n'a garde d'oublier l'autorité communale de Cugy à laquelle tous les assistants garderont la reconnaissance des cordes vocales, tant le vin pétillant qui coule sur les tables est délicieux. D'excellentes paroles, entrecoupées de chants, sont encore prononcées par M. de Weck, préfet, M. l'abbé Gambon, rév. curé de Cugy, M. l'abbé Villard, rév. curé de Fétigny, M. l'abbé Chevalley, rév. curé de Montagny, et M. Gendre, instituteur à Cheiry. De vifs applaudissements accueillent la lecture des lettres de M. l'inspecteur Gapany, dont le souvenir nous est si cher, de M. l'abbé Dessibourg, directeur de l'Ecole normale, de M. le rév. doyen de Surpierre, de M. le directeur abbé Torche et de plusieurs autres membres du clergé.

Et le soir, alors que derrière le Jura aux teintes bleuies, le soleil descend lentement, irradiant de ses dernières clartés notre magnifique plaine broyarde, chacun rentre chez lui, emportant de la conférence de Cugy le meilleur souvenir.

P. P.

Historique de l'école de Villarimboud

(Suite.)

Mais revenons à l'année 1785 et à la séance du Grand Conseil. Après avoir pris la décision que l'on vient de lire plus haut, l'autorité cantonale donne les ordres au bailli de Romont et au commissaire général pour que cette décision soit enregistrée dans le livre des reconnaissances.

A quel heureux magister échet l'honneur d'enseigner le premier à Villarimboud ?

Il est bien difficile de le savoir. Ce qui paraît surprenant, c'est que dans sa requête, la commune n'ait fait aucune mention du nom de l'instituteur qu'elle semble avoir déjà choisi.

La correspondance du bailli de Romont relate qu'il a été fait, « en 1785, dans le canton de Fribourg, un état des provisions de grains existant dans chaque ménage. Dans le bailliage de Romont et dans le village de Villarimboud, il a été constaté que Henri Gransonay, régent, a un ménage composé de deux personnes et qu'il n'a aucune provision de grain, ni froment, ni messel, ni épeautre, ni seigle, ni orge, ni avoine, ni légumes » !